

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES EN GROUPE (CULTURE, JEUNESSE, SPORT)

INTÉRIEUR NON DYNAMIQUE ET DYNAMIQUE

Notamment réunions du conseil d'administration, ateliers, épreuves, activités sportives, animations socio-éducatives, camps (jeunes-sport-culture), stages.

MASQUE



FFP2 conseillé pour les personnes vulnérables sur le plan médical

en cas de contact avec des externes, les règles relatives à la vie en société s'appliquent*

obligatoire, avec respect des règles liées à l'âge*

DISTANCE DE SÉCURITÉ



/

éviter les contacts intensifs sauf si la nature de l'activité ne le permet pas

éviter les contacts intensifs sauf si la nature de l'activité ne le permet pas

COVID SAFE TICKET



pas de CST

option à partir de 50 adultes

option à partir de 50 adultes

NUITÉE



pas de restriction

enfants : auto-tests vivement recommandés (aux parents)
adultes : auto-tests recommandés

encadrement animations socio-éducatives : recommandation de test PCR/RAT avant et d'auto-test après
enfants : vive recommandation des auto-tests (adressée aux parents)

QUALITÉ DE L'AIR



attention accrue à la ventilation

espaces bien ventilés, utilisation d'un compteur de CO2 conseillé, plan d'action, ventilation intermédiaire recommandée

espaces bien ventilés, utilisation d'un compteur de CO2 conseillé, plan d'action, ventilation intermédiaire recommandée

CAPACITÉ



pas de restriction

100-200 participants**

50-100 participants (dynamique & non dynamique)**

* sauf si l'activité ne le permet pas ou si participants assis avec distance de sécurité

** N/A au sport, à l'exception des stages sportifs où le nombre de participants est égal à celui des stages culturels et des camps de jeunes.

remarque : si fonction Horeca, suivre les règles applicables à l'Horeca

EXTÉRIEUR NON DYNAMIQUE ET DYNAMIQUE

Notamment réunions de conseil d'administration, ateliers, épreuves, activités sportives, animations socio-éducatives, camps (jeunes-sport-culture), stages.

MASQUE



pas de restriction

uniquement en cas de contact avec des externes, les règles relatives à la vie en société s'appliquent*

les règles relatives à la vie en société s'appliquent*

DISTANCE DE SÉCURITÉ



/

éviter les contacts intensifs sauf si la nature de l'activité ne le permet pas

éviter les contacts intensifs sauf si la nature de l'activité ne le permet pas

COVID SAFE TICKET



pas de CST

option à partir de 50 adultes

option à partir de 50 adultes

QUALITÉ DE L'AIR



/

bien ventiler les tentes**

bien ventiler les tentes**

CAPACITÉ



pas de restriction

pas de restriction

50-200 participants***

* Sauf si l'activité ne le permet pas ou si participants assis avec distance de sécurité.

** Seules les tentes dont au moins deux grands côtés sont ouverts et libres sont autorisées. Autres tentes, voir les règles applicables à l'intérieur.

*** N/A au sport, à l'exception des stages sportifs où le nombre de participants est égal à celui des stages culturels et des camps de jeunes.

remarque : si fonction Horeca, suivre les règles applicables à l'Horeca